

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**MÉDIATHÈQUE L'ALPHA – CONVENTION DE  
PARTENARIAT ENTRE GRANDANGOULEME ET  
MUSIQUES MÉTISSSES**

DGA Cohésion territoriale et appui aux  
communes - L'Alpha et son réseau de  
lecture  
Numéro : 2026-D-177

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** de **GRANDANGOULEME**,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération du conseil communautaire portant délégation d'attribution au président,

Vu, l'arrêté n°22 du 6 mai 2026 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

Considérant que, dans le cadre de la 50<sup>ème</sup> édition du Festival Musiques Métisses et plus particulièrement de Littératures Métisses, le volet littéraire du festival, l'association Musiques Métisses et la Médiathèque l'Alpha sont convenues de s'associer pour l'organisation d'une rencontre publique avec un auteur invité en 2026,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Dans le cadre du festival Musiques Métisses, est approuvée la convention de partenariat entre l'association Musiques Métisses situé 6, rue du Point du Jour à Angoulême et GrandAngoulême, pour l'Alpha médiathèque.

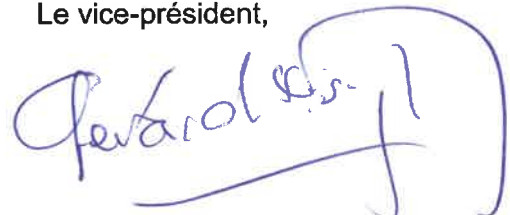
**Article 2** – La convention prévoit une rencontre publique avec l'auteur Charif Majdalani le samedi 6 juin 2026 à 15h00 à la médiathèque l'Alpha.

**Article 3** – GrandAngoulême s'engage à régler à l'association Musiques Métisses à réception d'une facture sur ChorusPro, la somme de 396,00 TTC €, au titre de sa participation aux frais de la rencontre.

**Article 4** – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le comptable assignataire de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 04 JUIN 2026

Par délégation,  
Pour le président,  
Le vice-président,



Gérard DESAPHY

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le 04 JUIN 2026  
Publié ou notifié,  
Le 04 JUIN 2026